Image not found or type unknown

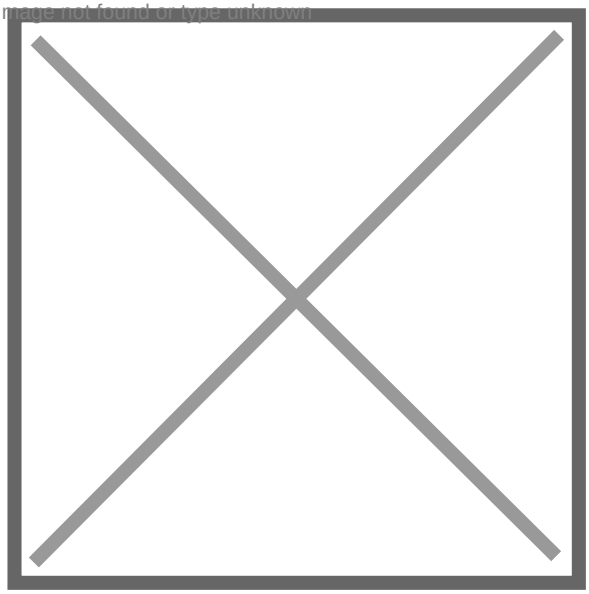

Déclaré a la c.a.f mais pas au bailleur

Par **carpiste54**, le **08/11/2009** à **23:55**

Bonjour,
je me trouve dans une position délicate ou je ne connai pas du tout mes droit,voila je vie actuellement avec une femme et je suis déclarer a la C.A.F comme il se doit mai notre couple part a la dérive et elle me menace de metre a la porte étant donné que nous avons pris l'appartement a son nom au départ si cela arrive je perd tout les meubles qui sont ici car tout est a moi,ai je un recourt pour refuser de quitter les lieux car une fois elle ma menacer de me faire virer par la police bon pour l'instant tout rentre a chaque fois dans l'ordre et elle reconnai semporter trop vite.sachant que je n'ai aucune facture des meubles qui ont de la valeur mais que j'ai récuperer au fur et a mesure car j'etai démenageur et cest un métier ou les récuperation sont fréquentes merci d'avance pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés